



Commune de  
**TIGERY**

# Fiche inscription



## Modalités d'inscription et de prêt

L'inscription à la Médiathèque est annuelle et gratuite pour les Tigériens et payante de 5€ pour les habitants extérieurs, renouvelable à date anniversaire. Une carte de prêt nominative est remise à chaque personne inscrite.

Le prêt est consenti pour une période de **30 jours**, si l'utilisateur veut conserver un document au-delà des 30 jours, il devra prolonger son prêt.

L'utilisateur s'engage à signaler les défauts techniques importants, à limiter le visionnage des DVD au cercle familial et à ne pas reproduire les CD et les DVD,

Chaque adhérent peut emprunter **8 documents (dont 2 nouveautés)** que ce soit des livres, magazines, DVD ou jeux de société.

En cas de retard de restitution des documents empruntés, la Médiathèque prendra toutes les dispositions utiles pour assurer le retour des documents (rappels, suspension du droit de prêt, Trésor Public...)

*Le règlement intérieur est affiché dans les locaux de la Médiathèque*

### Adultes, Parents, Responsables :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

### Enfants, mineurs :

Nom :

Prénom

date de naissance :

Date :

Signature :

Fiche Inscription

